



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFECTURE DU GERS (32)**

# **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS**

**BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES**

**VOLET 2 – NOTE COMMUNALE**

**COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS**

**ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT**

**AGENCE DE TOULOUSE**


15 Allée de Bellefontaine  
BP 70644  
31106 TOULOUSE Cedex 1  
Tel. : +33 (0) 5 62 88 77 00  
Fax : +33 (0) 5 62 88 77 19

**DATE : 2018- REF :8330697\_VLT2\_BA-v3**



## SUIVI ET CONTROLE

Indice	Date	Etabli par	Contrôlé par	Modification
V1	12/17	LBH	LBH	Première version
V2	01/18	LBH	LBH	Reprise suite aux remarques DDT 32
V3	12/18	LBH	LBH	Intégration phase Enjeux

Etabli et contrôlé :		Contrôlé et proposé :	
Le : 05/12/18	Par : LBH	Le :	Par :
			



## SOMMAIRE

---

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>1</b>
<b>1. AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS</b> .....	<b>4</b>
<b>3. DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS</b> .....	<b>7</b>
3.1. COURS D'EAU ETUDIES .....	7
3.2. PHENOMENES HISTORIQUES CONNUS .....	8
3.3. CRUE DE REFERENCE ET METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE .....	9
<b>4. CARTOGRAPHIE DES ALEAS</b> .....	<b>11</b>
<b>5. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX</b> .....	<b>12</b>
5.1. POPULATION .....	12
5.2. IDENTIFICATION DES ENJEUX .....	12
5.2.1. Méthodologie générale .....	12
5.2.2. Analyse des enjeux ponctuels .....	13
5.2.3. Analyse des enjeux linéaires .....	13
5.2.4. Projet .....	13
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>14</b>

## LISTE DES ANNEXES

---

- ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE  
ANNEXE 2 : REPERES DE CRUES



---

## **PREAMBULE**

---

Le Code de l'Environnement, Livre V - titre VI - chapitre II - articles L562-1 à L562-9, définit un outil réglementaire, le **Plan de Prévention des Risques (PPR)**, qui a pour objet de délimiter les zones exposées aux risques naturels prévisibles et d'y réglementer les utilisations et occupations du sol.

Le PPR constitue aujourd'hui l'un des instruments essentiels de l'action de l'Etat en matière de prévention des risques naturels. Il est une servitude publique associée à des sanctions pénales en cas de non-respect de ses prescriptions et à des conséquences en terme d'indemnisation pour catastrophe naturelle.

Les conditions d'application de ce texte sont précisées notamment par :

- le Code de l'Environnement - partie législative - chapitre II : plans de prévention des risques naturels prévisibles - articles L.562-1 à 8 ;
- le décret n°95 - 1089 du 5 octobre 1995, relatif aux plans de préventions des risques naturels, modifié le 5 janvier 2005.

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Préfet du Gers a prescrit le 24 mai 2016 l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondations sur les communes d'Arblade-le-Bas, Aurensan, Barcelonne-du-Gers, Bernède, Cahuzac-sur-Adour, Cannet, Caumont, Corneillan, Galiac, Gée-Rivière, Goux, Izotges, Jû-Belloc, Labarthète, Lannux, Lelin-Lapujolle, Maulichères, Maumusson-Laguian, Plaisance, Préchac-sur-Adour, Projan, Riscle, Saint-Germé, Saint-Mont, Sarragachies, Ségos, Tarsac, Tasque, Termes-d'Armagnac, Vergoignan, Verlus, Viella.

Le PPR aura de manière générale pour objet :

- de délimiter les zones exposées aux risques naturels et d'y interdire tous "types de constructions d'ouvrages, d'aménagements, d'exploitations agricoles, forestières, artisanales", ou dans le cas où ils pourraient être autorisés, de définir les prescriptions de réalisation ou d'exploitation ;
- de délimiter les zones non exposées au risque mais dans lesquelles les utilisations du sol doivent être réglementées pour éviter l'aggravation des risques dans les zones exposées ;
- de définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers et aux collectivités publiques, et qui doivent être prises pour éviter l'aggravation des risques et limiter les dommages.

La Direction Départementale des Territoires du Gers, chargée de l'instruction et du pilotage de cette procédure a confié au bureau d'étude Artelia l'élaboration du projet de PPRi.

**La prescription concerne exclusivement le risque inondation.**

**PREFECTURE DU GERS**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**  
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

**VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS**

---

Conformément à l'article R562-3 du Code de l'Environnement, le dossier s'articule autour de ces pièces selon les trois volets suivants :

- Volet 1 : Note de présentation du bassin de risque

La note de présentation a pour objet d'expliquer le cadre général de la procédure PPR, de préciser les raisons de sa prescription et de présenter la démarche méthodologique relative à l'évaluation des risques. Le bassin de risque concerné est également décrit au regard des phénomènes naturels d'une part et de l'environnement hydrologique et géologique d'autre part.

- Volet 2 : Notes communales et documents cartographiques

Les notes communales sont établies pour chaque commune du bassin de risque. Leur principal objectif est de présenter les résultats des investigations menées sur le territoire. Ces résultats sont détaillés et cartographiés sur des cartes spécifiques (carte hydrogéomorphologique, carte des hauteurs et des vitesses, carte des aléas et carte des enjeux).

- Volet 3 : Zonage réglementaire et règlement

Le plan de zonage, constituant la cartographie réglementaire du PPR, délimite les zones à risques dans lesquelles sont applicables des interdictions, des prescriptions réglementaires homogènes et des mesures de prévention, de protection ou de sauvegarde. Associé au règlement, ce plan constitue le fondement de la démarche du PPR.

**Le présent dossier constitue le « Volet 2 » relatif à la note communale de la commune de Barcelonne-du-Gers des bassins Adour et Léés.**

---

## 1. AVANT-PROPOS

---

Conformément à l'article R562-3 du Code de l'Environnement et comme indiqué précédemment, le dossier est organisé classiquement autour de trois pièces réglementaires. Le présent dossier constitue le « volet 2 » relatif à la note communale de Barcelonne-du-Gers.

Il a pour objet d'explicitier les éléments spécifiques à retenir dans le cadre de la commune de Barcelonne-du-Gers au travers des différents aspects suivants :

- phénomènes naturels et aléas répertoriés sur la commune ;
- enjeux associés à la commune.

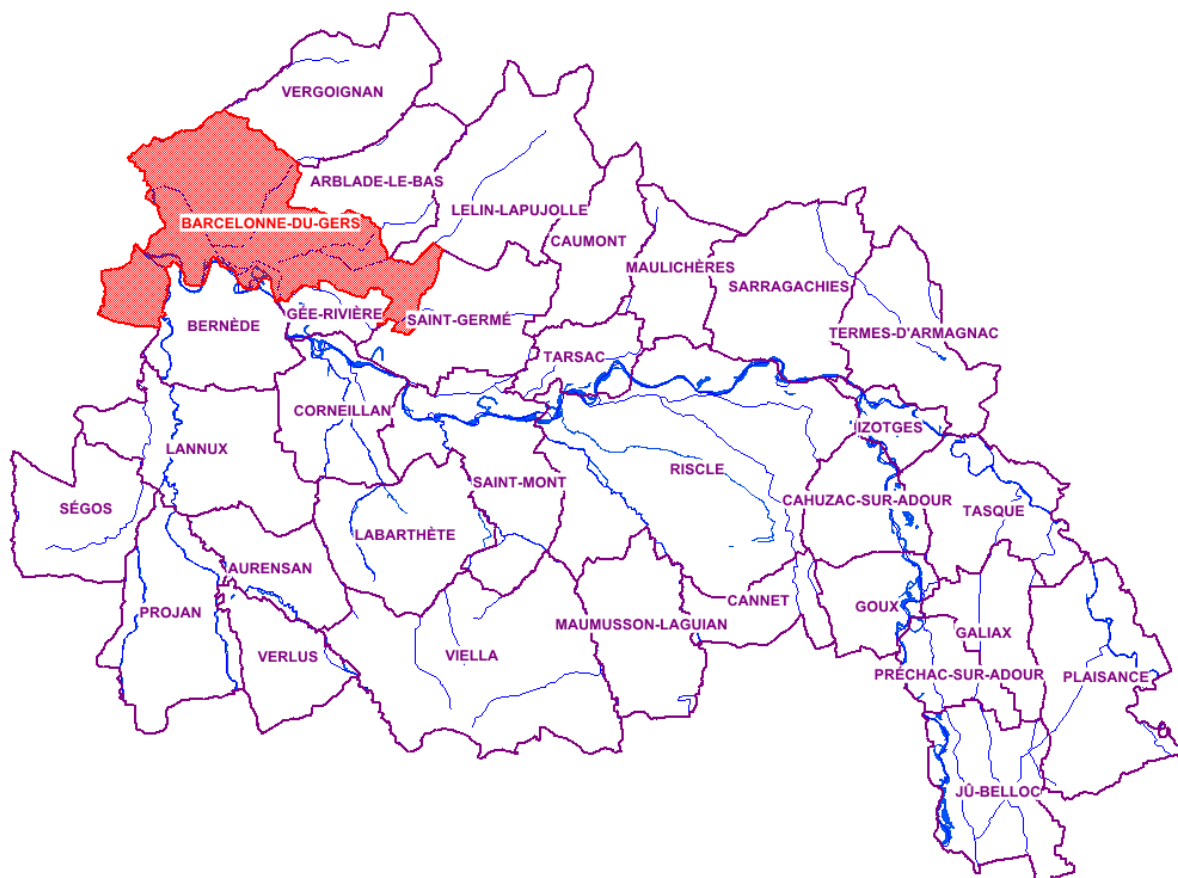
Il est accompagné des documents cartographiques suivants :

- carte des aléas liés aux inondations ;
- carte des enjeux.

Ces cartes ont été dressées sur un fond de plan parcellaire. L'échelle de restitution est le 1/5 000<sup>ème</sup>.

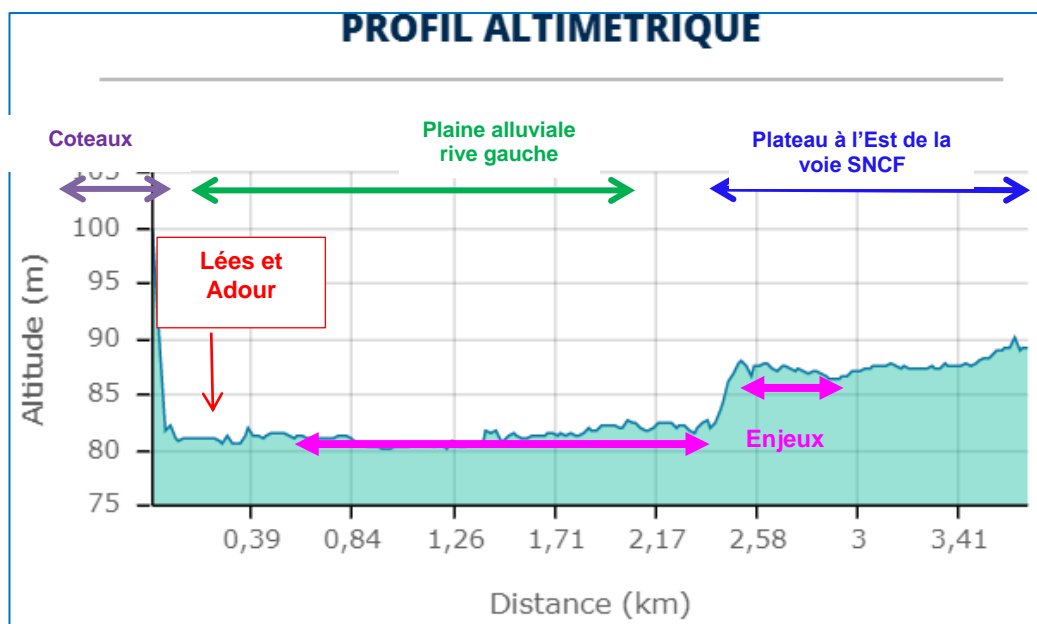
## 2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS

La commune de Barcelonne-du-Gers s'étend dans la partie Nord-Ouest du bassin Adour et Lées, située au sein de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour. S'inscrivant au droit de la confluence Lées-Adour, elle couvre un territoire 20,3 km<sup>2</sup> et compte environ 1 373 habitants, soit une densité de 67,7 hab/km<sup>2</sup>. L'urbanisation s'organise le long des axes routiers, avec principalement les RD 935a, RD 107 et RD 931.



Culminant au maximum à 168 m NGF environ, la commune de Barcelonne-du-Gers est de manière générale divisée en trois unités morphologiques distinctes :

- des coteaux marqués sur la partie Sud-Ouest du territoire, à l'Ouest de la vallée du Lées ;
- la plaine alluviale du Lées et de l'Adour au centre de la commune, qui peut s'étendre jusqu'à la voie SNCF ;
- une terrasse plus haute au Nord de la voie SNCF.



Profil altimétrique en amont de la RD 107 de l'Ouest vers l'Est (source Géoportail)

Le réseau hydrographique se compose essentiellement sur cette commune, des cours d'eau suivants :

- l'Adour, cours d'eau principal ; il draine au droit de Barcelonne un bassin versant de l'ordre de 2 455 km<sup>2</sup> ;
- le Lées, qui se jette dans l'Adour en amont de la RD 107 ;
- le ruisseau du Vergoignan, à l'Est de la commune ;
- les ruisseaux du Jarras, de Lelin et de Turré qui maillent le lit majeur rive droite de l'Adour ;
- le ruisseau des Arribauts à l'extrême Ouest de la commune ;
- des petits ruisseaux affluents qui collectent les eaux des vallons formés par les coteaux avant de rejoindre le cours d'eau principal.

Remarque :

*Sur la partie Est de la commune, on relève la présence d'un petit réseau hydrographique maillé interconnecté qui draine la plaine agricole mais peut également faire office de réseau d'irrigation à l'occasion. Les interactions entre les différents vecteurs sur ces secteurs et leur fonctionnement en crue restent relativement complexes et potentiellement liés aux apports des canaux. Ainsi, en fonction des apports potentiels amont et des actions réalisées sur le vannage, ces ruisseaux peuvent réagir différemment, et ne sont donc pas totalement naturels.*

PREFECTURE DU GERS  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**  
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS

---



## 3.DESCRPTION DES PHENOMENES NATURELS

Rappelons en préambule que seul le risque inondation par débordement de cours d'eau est concerné par cette étude.

### 3.1. COURS D'EAU ETUDIES

L'ensemble du réseau hydrographique figurant sur le SCAN 25 de l'IGN été pris en compte, quelque soit sa nature (pérenne ou intermittent).

Les principaux cours d'eau étudiés sur la commune de Barcelonne-du-Gers sont rappelés dans le tableau suivant.

Commune	Cours d'eau
Barcelonne-du-Gers	L'Adour
	Le Léés
	Le Jarras, le Lelin, le Turré
	Le Vergoignan
	Le ruisseau des Arribauts
	Petits ruisseaux drainants les coteaux

Les caractéristiques morphologiques de certains de ces cours d'eau sont présentées ci-après sommairement.

Cours d'eau	Surface (km <sup>2</sup> )	Longueur (m)	Pente moyenne
Adour à Aire sur Adour	Station hydrométrique Q1100010 – BV drainé : 2 930 km <sup>2</sup>		
Le Léés	443	57 950	0,55 %
Ruisseau du Vergoignan	1,1	9 3424	1,5 %
Ruisseau du Lelin	55	14 726	0,52 %

### 3.2. PHENOMENES HISTORIQUES CONNUS

Le tableau présenté ci-dessous récapitule, en fonction du réseau hydrographique concerné et par ordre chronologique, les principaux épisodes historiques relevés sur la commune de Barcelonne-du-Gers. Ces données sont issues des réunions de recueil de témoignages réalisées en commune, des études antérieures, des données Prim.net, etc.

La crue qui a particulièrement marqué les riverains du bassin de l'Adour est la crue de février 1952, avec plus de 1 150 m<sup>3</sup>/s au droit d'Aire-sur-l'Adour, en aval immédiat du bassin d'étude. C'est la crue la plus importante connue sur le bassin versant, résultant d'un épisode pluvieux exceptionnel. Des dysfonctionnements des infrastructures linéaires existantes (rupture des « terrasses » au niveau de Tarsac notamment) ont provoqué des désordres supplémentaires localisés. La période de retour associée à cette crue est de l'ordre de l'occurrence centennale voire plus (sur la partie aval du bassin versant, la période de retour à Aire sur Adour est estimée à 150 ans environ). Plus récemment, on relève la crue de Janvier 2014, de moindre ampleur (occurrence 10 à 20 ans, avec 703 m<sup>3</sup>/s environ à la station d'Aire).

Les principales crues débordantes enregistrées à Aire-sur-l'Adour, en aval immédiat de Barcelonne-du-Gers sont les suivantes :

- février 1952 : débit de 1 150 m<sup>3</sup>/s, fréquence 150 ans,
- février 1971 : débit de 755 m<sup>3</sup>/s, fréquence 20 ans,
- décembre 1981 : débit de 645 m<sup>3</sup>/s, fréquence 10-12 ans ;
- janvier 2014 : débit de 703 m<sup>3</sup>/s, fréquence 10 à 20 ans.

Depuis 1981, aucune crue significative n'a été enregistrée. La crue de juin 2000 (débit estimé à 530 m<sup>3</sup>/s, fréquence 6 ans) n'a été que faiblement débordante à Aire-sur-Adour en amont du pont (inondation des Allées et du camping) et en aval (espace vert aménagé de la ville d'Aire-sur-l'Adour) et n'a pas été signalée comme impactante par les élus sur Barcelonne.

Il faut cependant noter que les travaux de réfection du seuil d'Aire-sur-l'Adour au droit du pont de la RN 124 (abaissement de 50 cm) et de recalibrage effectués en août et septembre 1981 ont nettement augmenté la capacité du lit mineur sur la zone d'étude. Le débit de plein bord de l'Adour semble correspondre à la crue de Novembre 1974, soit à environ 400 m<sup>3</sup>/s.

Sur les autres cours d'eau, il faut signaler les événements de 2013 et 2014 pour lesquels des dysfonctionnements et débordements ont été relevés sur les Léés (de manière générale), et le ruisseau du Turé au droit de la zone commerciale.

L'ensemble des repères de crue issus du précédent PPRi et levés dans le cadre des présentes réflexions est disponible en annexe 2 et localisé sur la carte hydrogéomorphologique jointe dans le dossier cartographique.

Date	Cours d'eau	Commentaire	Source
02/1952	Lées et Adour	Crue exceptionnelle – Plus hautes eaux connues sur la commune	Elus, Riverains, Etudes antérieures
05/07/1993	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue	Prim.net
25/12/1999	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue et mouvement de terrain	Prim.net
24/01/2009	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue	Prim.net
02/2013	Lées	Débordements du Lées en lit majeur	SMGA

### 3.3. CRUE DE REFERENCE ET METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

La méthodologie mise en œuvre au droit des différents cours d'eau est présentée ci-après.

- Sur l'Adour, un profil en long relatif à l'événement de février 1952 a été reconstitué sur l'ensemble de l'Adour entre Barcelonne-du-Gers et Ju-Belloc, sur la base des laisses de crues existantes sur le secteur.

Toutefois, à l'aval de la RD 107, la modélisation hydraulique réalisée dans le cadre des réflexions menées pour la réalisation du PPRi d'Aire-sur-l'Adour ont mis en exergue une influence forte des aménagements réalisés depuis 1952 (travaux de réfection du seuil d'Aire-sur-l'Adour au droit du pont de la RN 124 et de recalibrage), avec un abaissement de la ligne d'eau d'un mètre environ en aval de Barcelonne pour le débit de 1952. L'influence de ces aménagements reste toutefois limitée, la RD 107 et son seuil aval créant une rupture hydraulique par rapport au fonctionnement aval. Aussi, afin de rester cohérent avec le PPRi d'Aire-sur-l'Adour sur les secteurs tangents à Barcelonne, la méthodologie retenue est la suivante :

- utilisation des résultats de modélisation réalisée par Agerin en aval de la RD 107 ;
- reconstitution du profil en long de la crue de 1952 en amont de la RD 107 basé sur les repères de crue identifiés au préalable.

A noter que l'abaissement de la ligne d'eau en aval de la RD 107 ne permet pas de mettre hors d'eau tout le centre urbain aval de Barcelonne, les eaux débordées en amont de la RD rejoignant le lit de l'Adour à l'aval via un ruissellement en nappe.

Des calculs hydrauliques locaux ont également été réalisés au besoin. La crue de référence est donc la crue du 03/04 février 1952.

- En l'absence de repère de crue permettant de reconstituer le profil en long de la crue de 1952, des calculs hydrauliques locaux ont été engagés sur le Lées et le Lesté, notamment au droit des secteurs à enjeux (crue centennale théorique).
- Sur les autres cours d'eau, l'analyse hydrogéomorphologique, avec au besoin une approche forfaitaire a été privilégiée en l'absence de repère de crue et d'enjeux sur le secteur.

**PREFECTURE DU GERS**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**  
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS

---

Au final, le tableau ci-après récapitule les approches mise en œuvre.

Commune	Cours d'eau	Méthodologie
Barcelonne-du-Gers	L'Adour	Amont de la RD 107 : Reconstitution du profil en long de la crue de février 1952 – Calculs hydrauliques locaux. Aval de la RD 107 : utilisation des réflexions réalisées dans le cadre du PPRi d'Aire-sur-l'Adour
	Le Léés et le Lesté	Calculs hydrauliques locaux – Crue centennale théorique
	Autres ruisseaux	Analyse hydrogéomorphologique – Approche forfaitaire

---

## **4.CARTOGRAPHIE DES ALEAS**

---

Les principes de qualification des aléas - hiérarchisation et délimitation - sont précisés dans la note de présentation Volet 1.

La carte des hauteurs d'eau et des vitesses et la carte des aléas sont fournies dans le dossier cartographique joint.

Une grande partie de la commune est impactée par les débordements de l'Adour et de ses affluents. Les hauteurs attendues au droit des enjeux et les vitesses associées sont relativement limitées, sauf ponctuellement dans la plaine agricole (enjeux isolés). Des débordements sur la RD 107 sont attendus en rive droite de l'Adour, induisant un aléa faible sur les parties aval de l'infrastructure.

L'Adour et ses abords sont logiquement classés en aléa très fort, tandis que la plaine agricole relève de l'aléa fort à moyen.

Sur les autres ruisseaux et affluents, l'emprise inondable reste limitée en regard de la topographie locale relativement encaissée (notamment sur les affluents).

## 5. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

Les critères d'évaluation des enjeux ont été définis par les services de la Direction Départementale des Territoires du Gers. Ils sont décrits dans la note de présentation (Volet 1), paragraphe 7.

### 5.1. POPULATION

Les résultats du recensement de la population réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en 2010 et 2015 sont précisés dans le tableau suivant.

	2010	2015
Population	1 304	1 363
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	64,3	67,2
<u>Logements</u>		
<b>Total</b>	<b>683</b>	<b>751</b>
- Résidences principales	587	647
- Résidences secondaires	33	28
- Logements vacants	63	76
- Maisons	618	686
- Appartements	62	64

### 5.2. IDENTIFICATION DES ENJEUX

#### 5.2.1. METHODOLOGIE GENERALE

La commune de Barcelonne-du-Gers est dotée d'un PLU mis à jour en mai 2014. L'élaboration d'un PLUi est en cours sur le territoire de la communauté des communes d'Aire-sur-l'Adour.

L'identification des enjeux a été réalisée à partir :

- des fonds cadastraux disponibles (BD parcellaire de l'IGN) ;
- de photographies aériennes récentes ;
- de visites de terrain ;
- des documents d'urbanisme (PLU) en vigueur à la date de l'étude PPR ;
- des projets identifiés par la commune en cours d'élaboration à la date de l'étude PPR ;
- du recueil de données effectué auprès de la mairie via l'envoi d'un formulaire à compléter.

Les principaux enjeux identifiés et évalués dans le cadre de l'élaboration du dossier correspondent aux zones urbanisées au sens du PPR. Il s'agit, à minima, du bâti « physique » et des zones urbanisées des documents d'urbanisme (centre urbain, zone pavillonnaire et zone d'activités). Les éventuels projets futurs identifiés par la commune y sont également recensés.

La carte des enjeux permettant de localiser l'ensemble de ces zones ainsi que les équipements sensibles et sportifs de la commune, est jointe dans le dossier cartographique fourni.

### **5.2.2. ANALYSE DES ENJEUX PONCTUELS**

Les enjeux impactés sur la commune de Barcelonne-du-Gers sont relativement nombreux, puisqu'une grande partie du centre bourg est sujette aux débordements de l'Adour et de ses affluents. Ainsi, il convient de souligner de manière générale les points suivants :

- de nombreux enjeux habités sont impactés, en particulier dans le centre bourg ; les enjeux épars situés dans la plaine alluviale de l'Adour sont également concernés (fermes) ;
- la zone d'activité située en entrée de ville (le long de la RD 935a, en direction de Saint Germé), est touchée par les débordements de l'Adour mais également du Turré et du Jarras ;
- plusieurs établissements ou équipement sensibles et équipement stratégiques notamment en termes de gestion de crises sont impactés : mairie, poste électrique, caserne des pompiers – en limite de zone inondable, etc.

### **5.2.3. ANALYSE DES ENJEUX LINEAIRES**

Les principales voies de communication routières concernées par le risque inondation sur la commune de Barcelonne-du-Gers sont la RD 107, la RD 935a et quelques voies communales.

### **5.2.4. PROJET**

Quelques projets s'inscrivant en zone inondable ont été signalés (à vocation d'habitat principalement).

---

## GLOSSAIRE

---

**Bassin versant** : ou bassin hydrographique (terme retenu par la directive-cadre sur l'eau) est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau, lac, mer, océan, etc.

**L'aléa** est la manifestation d'un phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée.

**L'enjeu** est l'ensemble des personnes et des biens susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

**Le risque majeur** est la conséquence d'un aléa d'origine naturelle ou humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionnent des dégâts importants et dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées.

**La vulnérabilité** exprime et mesure le niveau de conséquences prévisibles de l'aléa sur les enjeux. Différentes actions peuvent la réduire en atténuant l'intensité de certains aléas ou en limitant les dommages sur les enjeux.

**Géomorphologique** est le domaine de la géographie qui a pour objet la description, l'explication et l'évolution des formes du relief terrestre.

**Hydrogéomorphologique** est une approche géographique qui étudie le fonctionnement naturel des cours d'eau en analysant la structure des vallées. Ces vallées sont composées de plusieurs unités hydrogéomorphologiques : ce sont les différents lits topographiques que la rivière a façonné dans le fond de vallée au fil des siècles, au fur et à mesure des crues successives.

**Hydrologie** est la science qui traite des écoulements.

**Etiage** définit le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

**Talweg** (ou thalweg) correspond à la ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée signifie littéralement "chemin de la vallée" en allemand.

**Isocotes** : courbe reliant les points d'égale altitude.

**Laisse de crue** : traces ou repères de crue.

**Isobathe** : courbe reliant les points d'égale profondeur.

**Isohypse** : Profils des cotes de l'eau

**Espaces refuges** : espace ou pièce aménagés dans un bâtiment, destinés à permettre aux personnes présentes dans le bâtiment d'attendre en tant que de besoin la fin de la crue ou une évacuation par les services de secours

**Crue de référence** : Crue réputée la plus grave entre celle représentée par la crue historique suffisamment renseignée et la crue centennale modélisée.

**PHEC** c'est-à-dire aux Plus Hautes Eaux Connues.

**Période de retour** : Temps statistique pour retrouver un événement N tel qu'il est défini selon une chance  $1/N$ . Par exemple, une crue décennale (période de retour de 10 ans) a une chance sur 10 de se produire dans l'année.

**Débit centennal** : ou débit de crue centennale qui est la valeur de la crue instantanée maximale en un point donné dont la probabilité d'apparition est d'une fois par siècle.

**Débit décennal** : ou débit de crue décennale qui est la valeur de la crue instantanée maximale en un point donné dont la probabilité d'apparition est de 10 fois par siècle.

**Chevelu hydrographique** : petits cours d'eau affluents d'un cours d'eau principal.



**PREFECTURE DU GERS**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS

---

**ANNEXES**



**PREFECTURE DU GERS**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS

---

**ANNEXE 1 :  
QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**



8330697

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

ADOUR / LEES / ARROS / BOUES

" BASSIN DE L'ADOUR ET DU LEES - LOT N°1 "

VOLET INONDATION

REQUIS  
Le 24 NOV 2016

### ENQUETES EN COMMUNES



### IDENTIFICATION

COMMUNE: BARCELONNE DU GERS

NOM: GAIOTTI Jacques, Maire

TEL: 05.62.09.44.21



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
des Territoires - Gers

ARTELIA



# 1. LES CRUES HISTORIQUES ET LES DEGATS ASSOCIES

## Remarque préalable :

Une cartographie de la commune est fournie ci-jointe. Vous pouvez y faire figurer vos remarques et constatations (repère de crue, emprise inondée par la crue, obstacles aux écoulements, ouvrages connus comme limitants, ...) et toute autre indication que vous jugeriez utile.

- 1.1. Votre commune a-t-elle, par le passé, subi des crues inondantes ? Quels sont les cours d'eau qui ont débordé, à quelle(s) dates et dans quelles proportions (emprise impactée..) ?  
Merci de délimiter si possible la ou les zones inondées sur la carte jointe, les niveaux atteints, etc.  
N'hésitez pas à joindre des photographies, extraits de presse ou indiquer une personne à contacter.

\* Crues 1952 : Adour \* Crues 2013 : Turé \* Crues 2014 : - Adour  
- Turé  
ruisseau du Vergagnan - rivière du Lees - ruisseau du Lelin  
personne à contacter pour le Turé : Dehez André : 05.62.09.48.34  
Caillibotte Jean-Pierre : 05.62.09.41.41

- 1.2. Quelle est la crue considérée comme la plus impactante sur votre commune dans la mémoire collective ? Quelle est la crue la plus récente jugée impactante ?

Crues 1952 : Adour  
Crues 2014 : Adour

- 1.3. Disposez-vous de repères de hauteurs d'eau maximales atteinte à l'occasion de crues ? Si oui, pourriez-vous les localiser sur la cartographie jointe ?

Voir PPR I 2012

- 1.4. De quelles informations en lien avec la problématique inondation sur votre commune disposez-vous ou avez-vous connaissance ? Merci d'en indiquer sommairement le contenu si possible.

- Coupures de presse
- Photographies
- Photographies aériennes
- Documents graphiques
- Données sur les dommages
- Documents d'archives

- Études particulières
- Relevés pluviométriques
- Mesures de débits
- Repères de crues (= repère indiquant le niveau atteint par une crue en un endroit donné)
- Travaux réalisés en relation avec les crues

PPRI 2012.

comptes rendus

Le cas échéant, pourriez-vous en réaliser une copie afin de nous la transmettre directement ou nous préciser si elle est consultable en mairie ?

1.5. Quelle est la nature des terrains inondés lors des crues (bâti, prairies, cultures, boisements, ...) ?  
*prairies, cultures, boisement, bâti (crues 2014 pas de bâti concerné)*

1.6. La commune a-t-elle fait l'objet d'un classement en catastrophe naturelle liée à la problématique inondation ? Quelles sont les épisodes concernés ? Disposez-vous d'éléments liés à ces déclarations (liste des enjeux impactés, ...) ?  
*non*

1.7. Y a-t-il eu lors des différentes crues des paramètres aggravant les inondations subies (embâcles aux ponts, rupture de digues, ...) ?  
*embâcles aux ponts*

1.8. La commune présente-t-elle des spécificités particulières par rapport à la problématique inondation par débordement de cours d'eau (ouvrages limitants, forte imperméabilisation amont, remblai faisant obstacle aux écoulements, etc...) ?

*problème du ruissseau "le Turé" faisant office de collecteur des eaux provenant de Luppe Volles Vergaignan et Aublade Le Bas, ruissseau non nettoyé depuis plusieurs années. Il a été demandé à plusieurs reprises d'envisager la création d'un bassin de rétention qui retarderait l'arrivée de l'eau sur la commune de Barcelonne du Gers*

1.9. Les cours d'eau de la commune sont-ils endigués ? Existe-t-il des systèmes de protection contre les crues (digue, bassin de rétention, ...) ? Si oui, pouvez-vous localiser sur la carte jointe les tronçons endigués ?

*terrame (ligne rouge sur le plan)*



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
 des Territoires - Gers

ARTELIA

## 2. AMENAGEMENTS, PROJETS ET TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

2.1. Qui est en charge de la gestion des cours d'eau et des ruisseaux sur la commune ?

- Syndicat mixte de Gestion de l'Adour et de ses affluents (SMGAA)  
maison de l'eau  
32160 JÛ - BELLOC  
téléphone : 05.62.08.35.98

2.2. Des aménagements en vue de la protection des enjeux ont-ils été réalisés sur le secteur ? Si oui, lesquels ? Existe-t-il une étude hydraulique ayant permis de les dimensionner ?

2.3. La commune a-t-elle des projets liés à la rivière et notamment des projets pouvant influencer l'écoulement des crues (travaux de protection, remblai en lit majeur, recalibrage, projet routier, etc., ?

*non*

2.4. Avez-vous connaissance d'autres projets non communaux pouvant avoir un impact sur les phénomènes d'inondation ?

*non*

### 3. DONNEES EXISTANTES

3.1. Disposez-vous de données topographiques sur votre commune ? Ces données sont particulièrement importantes pour la réalisation du Plan de Prévention des Risques.

Ouï PPR 2012

3.2. La commune a-t-elle connaissance d'éventuelles études hydrauliques des cours d'eau réalisées sur son territoire ?

Ouï SMGAA

### 4. CONTACTS

4.1. Qui peut-on contacter pour de plus amples informations ?

Nom : GRIOTTI Jacques Tel: 05.62.09.44.21

Organisme : Maire de Barcelonne du Gers

Nom : SMGAA Tel: 05.62.08.35.98

Organisme : maison de l'Eau  
32 160 JÛ-BELLOC

Nom : Institution Adour Tel: 05.58.46.18.70

Organisme : Conseil Général des Landes 15 rue Victor Hugo  
40 025 MONT DE MARSAN Cedex



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
des Territoires - Gers



## 5. RAPPEL DES ELEMENTS A NOUS TRANSMETTRE SI POSSIBLE

- Plan de la ville ;
- Formulaire complété ;
- Cartographie de la commune renseignée (localisation des repères de crue, des emprises inondées, des digues, ...)  
*voir PPRi 2012 .*
- Repères de crues ;
- Photos ;
- Eléments topographiques (plan de récolement de voirie, topographie levée à proximité des cours d'eau dans le cadre de projet de lotissement, station d'épuration, ...)
- Etudes hydrauliques existantes ;
- Tout élément susceptible d'enrichir la réflexion menée sur les inondations.

## 6. CONTACT ARTELIA POUR TOUTES QUESTIONS

**Artelia Eau & Environnement**  
**Agence de Toulouse**  
**Parc Technologique du Canal - Immeuble Octopussy**  
**16 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE**

**☎ : 05 62 88 77 00 - 📠 : 05 62 88 77 19**

et plus particulièrement notre ingénieur en charge de cette affaire :

**Laetitia BLANCH**

✉ [laetitia.blanch@arteliagroup.com](mailto:laetitia.blanch@arteliagroup.com)



**Direction Départementale  
des Territoires - Gers**



# Canal : des comportes régulent les eaux



A droite : les 4 vannes et leurs crémaillères qui régulent l'eau se déversant dans le canal de Barcelonne. / Photo DDM, J. G.

Le canal du Moulin de Barcelonne fait partie de ses nombreuses prises d'eau sur l'Adour. Leurs origines sont très lointaines, la dénomination de certaines en revendique la paternité à Alaric. Il est vrai que les Wisigoths avaient concentré leurs habitations tout le long de l'Adour. Le cartulaire de Saint-Mont en précise l'existence au XII<sup>e</sup> siècle. Mais tous ces canaux ont été construits en principal pour amener de la force motrice aux moulins et ouvrages hydrauliques de nos seigneurs au Moyen Âge.

Revenons à Barcelonne. L'entretien de ce canal était à la charge royale ou du seigneur et plus précisément stipulé dans l'acte d'affermage passé avec le fermier. Le droit sur l'eau était défini de façon très précise, il fallait envoyer l'eau nécessaire à faire fonctionner les 3 meules de ce moulin, mais en cas de crue limiter ces apports. Le nombre

élevé de procès témoigne des enjeux financiers. Le fermier avait la charge de la maîtrise de ces vannes.

Ce canal débute à 1.850 mètres du canal de fuite du moulin de Gée-Rivière, un système de vanage appelé « comportes » régule les flux d'eau alimentant le moulin de Barcelonne situé 2.888 mètres plus loin, puis se rejettent dans l'Adour.

Depuis une cinquantaine d'années, le moulin ne fonctionne plus, les risques d'inondation ont toujours été un souci pour les élus communaux. Il faut contenir les crues de l'Adour et toutes les eaux apportées par les versants du Thuré qui prend sa source à Luppé-Violles.

En 1980, une vanne hydraulique a été installée 10 mètres en amont du moulin et a préservé de beaucoup d'inondations le quartier de Rapine.

Le canal est propriété communale, outre sa contribution à l'ar-

rosage agricole, de par le « ban-nivot » qui ceinture Barcelonne aux limites de ses anciens remparts il régule les eaux pluviales du village.

Depuis 2010, l'institution Adour a en charge l'équipement des prises d'eau des canaux.

Alerté après les inondations de janvier 2014 par le maire de Barcelonne Jacques Gaiotti de l'état de dysfonctionnement des comportes, le Syndicat mixte de gestion de l'Adour et de ses affluents a procédé à une reconstruction complète de ces comportes et du système de crémaillère des vannes. Travail facilité par un temps idéal, le gros œuvre de ces travaux a été réalisé en une semaine. En se félicitant de la rapidité d'intervention et de la priorisation de ces travaux, nous aurons une pensée pour les volontaires qui en cas d'intempéries galéraient dangereusement pour actionner ces vannes.

**BARCELONNE-DU-GERS**

Del 07/06/12

# Conseil municipal: le point sur les travaux

La réunion du dernier conseil municipal a débuté par la prévision travaux. Suite à des décisions dudit conseil, divers travaux seront entrepris d'ici l'automne : toiture du logement de l'école, ravalement de façade et changement des menuiseries de la façade est de la mairie, réfection du revêtement intérieur de la place de la Garlande, zinguerie de la façade nord de l'église.

Un devis a été demandé à une entreprise spécialisée pour la consolidation du canal au niveau de la caserne des sapeurs-pompiers. Une étude est en cours pour l'éclairage public du rond-point sur la route de Toulouse, au niveau de la zone de Bassia.

Dans le cadre de la communauté de communes, le programme voirie a été arrêté. Il est prévu la réfection de la rue d'Abbret, de la rue du Bouillon, de la rue du Château-d'Eau et une partie de la rue des Abattoirs, ainsi que diverses voies communales. En ce qui concerne la rue d'Abbret, qui est une route départementale, la communauté de communes en assure la maîtrise d'ouvrage, la commune et le conseil général contribueront au financement.

Pour la rue de Casamont, compte tenu des problèmes de



La restauration de la digue au pont vient de débuter sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institution Adour. / Photo DDM, J. G.

stationnement et de circulation, le conseil municipal envisage la mise en sens unique de cette

rue. Au lotissement de Marouc, les travaux de finition de voirie sont en cours.

## DÉLIBÉRATIONS

Approbation du rapport annuel du service d'eau potable établi par le SIEBAG ; avis sur le plan de prévention des risques prévisibles (retrait et gonflement des sols argileux) ; signature du marché pour les travaux de mise aux normes accessibilité des bâtiments publics ; indemnité Groupama pour sinistre bris de glace à l'école. Le maire précise qu'une enquête publique concernant la modification, le déplacement et la création d'ouvrage dans le lit majeur du fleuve Adour est en cours. Il signale d'autre part que la restauration de la digue au pont vient de débuter sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institution Adour. Jean-Claude Grémiaux donne quelques informations sur la communauté de communes.

**BARCELONNE-DU-GERS**

Del 08/06

**Bibliobus.** Le bus de la bibliothèque départementale de prêt sera au point lecture le vendredi 22 juin à 14 heures.

**BARCELONNE-DU-GERS**

Dep 31/08/12

# L'institut Adour s'explique sur les travaux de la digue

**D'**importants travaux sont en cours depuis quelques mois sur le fleuve Adour au niveau du pont de Barcelonne. Cela suscite de nombreuses interrogations. Pour éclairer le public, nous avons demandé à la directrice générale de l'Institut Adour de nous apporter des précisions. Le seuil d'Aire sur Adour/Barcelonne du Gers, est un ouvrage ancien, présent sur les cartes du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pour lequel il n'y avait jusqu'alors ni propriétaire ni gestionnaire défini, d'où le manque d'entretien de l'ouvrage. De plus le seuil sert de limite entre deux régions, donc deux départements, deux communes, limite à la domanialité de l'Adour.

A l'occasion de la demande de renouvellement de la concession de la centrale hydroélectrique située à Aire, s'est posée la question de l'entretien du seuil. L'ensemble des usagers et bénéficiaires de ce seuil a été rassemblé afin de définir les modalités de gestion cohérente et équitable.

## Répartition des participations financières :

Agence de l'Eau Adour-Garonne (PAP), Conseil Régional d'Aquitaine (PAP); Communes Aire sur Adour et Barcelonne du Gers seuil), Usinier BGE.



A l'estuaire du Lees et de l'Adour, on distingue au fond les travaux de reconstruction de la centrale hydroélectrique, la digue rénovée et sur la droite l'échelle à poissons. / Photo DR Aero-club d'Aire sur l'Adour

L'Institution Adour s'est portée maître d'ouvrage pour les travaux de remise en état du coursier et de création d'une nouvelle passe à poissons, elle devient ainsi gestionnaire des ouvrages.

Depuis 1986, les ouvrages doivent permettre la libre circulation des poissons. Une première passe à poissons a été construite

en rive gauche, contre le canal d'amenée de l'usine en 1994. Mais il s'agit d'un ouvrage ancien et rustique qui ne semble pas remplir pleinement son rôle.

La nouvelle passe en cours de construction a fait l'objet d'un travail de concertation avec les services de l'ONEMA afin d'assurer son franchissement par

plusieurs espèces, notamment l'anguille et l'alose.

Elle permettra également le passage des embarcations légères (canoës-kayaks et rafts). Consistance des travaux: remise en état du coursier, nivellement de la crête, renforcement des enrochements en pied et création de la nouvelle passe mixte

## BARCELONNE-DU-GERS

Def 07/06/13

# Une Fête de la cerise réussie

Au lendemain du grand week-end commercial du « Temps de la cerise », les artisans et commerçants de Barcelonne sont satisfaits sur plusieurs points : le succès des cerises dont la vente s'est effectuée en un temps record et les animations qui, le dimanche surtout, ont attiré pas mal de monde sur la place. Il y avait beaucoup de gâteaux



Et des cerises, il y en avait partout.

/Photo DDM, J. G.

confectionnés à base de cerise exposés et le « jury » a eu des difficultés pour départager les gagnants du concours : les pâtisseries étaient somme toute alléchantes à l'œil et goûteuses et ce ne sont pas les gourmands, venus en nombre déguster ou recueillir les miettes, qui démentiront.

Un autre temps fort : l'atelier coiffure sur le thème de la cerise. Les coiffeuses du village ont fait preuve d'un débordement d'imagination et d'ingéniosité pour créer des coiffures aérées et admirablement décorées aux couleurs gaies du printemps et ont forcé l'admiration des curieux. Dommage ! Peu de « têtes » s'étaient prêtées au jeu et ce sont les plus jeunes qui se sont bien amusées, fières d'être prises au sérieux et d'avoir défilé. Il ne faut pas oublier non plus que 230 repas le midi ont été servis. Au final, beaucoup d'enthousiasme et de motivation côté organisateurs et plaisir et agréable moment côté public

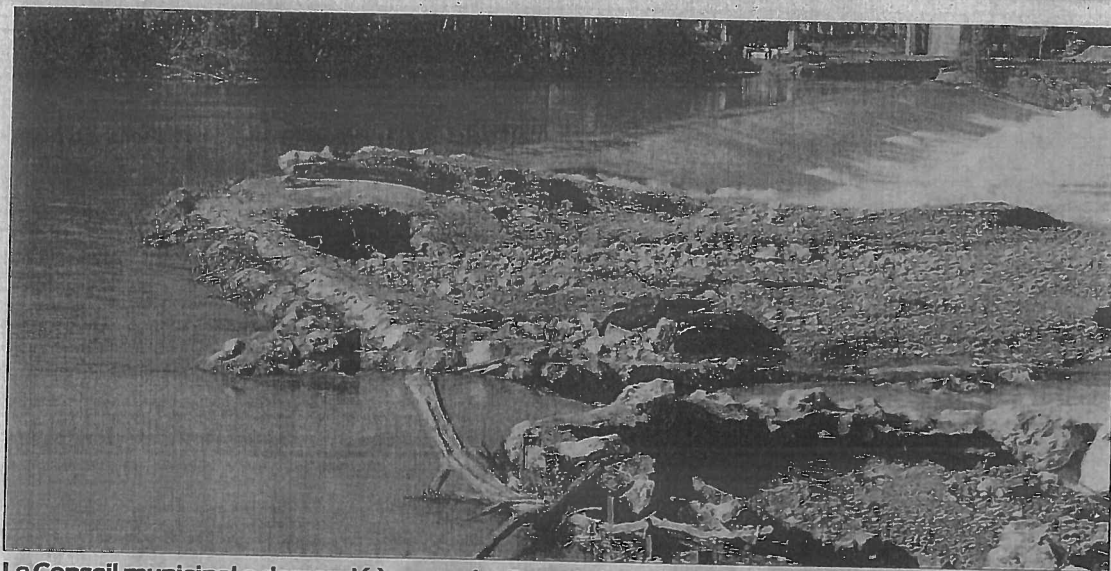
## BARCELONNE-DU-GERS

So - 07/06/13

# Les caprices de l'Adour



Malgré sa digue à poissons flambant neuve, la zone du pont de Barcelonne n'a pas été épargnée par les inondations de terrains la semaine dernière. Aucune habitation n'a été cependant impactée. PHOTO DOMINIQUE PRADAT



Le Conseil municipal a demandé à ce que la digue de Bernède soit intégrée dans l'enquête publique SUR le bassin-versant de l'Adour et ses affluents en amont d'Aire-sur-l'Adour. PH.D.P.

**BARCELONNE-DU-GERS**

# Les dégâts de la crue évoqués au conseil

Réuni mercredi dernier, le Conseil municipal a fait, comme à son habitude, le point sur les travaux en cours. Le bâtiment de la mairie continue son lifting et sa façade nord sera rafraîchie courant 2013.

Diverses délibérations ont ensuite été entérinées concernant le Plan local d'urbanisme (PLU). Il sera révisé afin d'envisager l'affectation des sols et prendre en compte l'installation de silos bio.

Ceci permettra de mettre en conformité les travaux aux lois du

Grenelle 2 de l'environnement. Le deuxième point important portait sur la gestion de l'eau. Le Conseil municipal demande à ce que la digue dite de Bernède soit intégrée dans l'enquête publique concernant le bassin-versant de l'Adour et ses affluents en amont d'Aire-sur-l'Adour.

Concernant les dégâts dus à la crue de février à la digue du Pont de l'Adour, le maire Jacques Gaiotti a participé à une réunion avec l'ingénieur d'études de l'ouvrage

afin d'étudier les travaux nécessaires à sa remise en état. Dans un autre domaine tout aussi important, l'équipe municipale a pris acte du dernier Conseil d'école au cours duquel a été confirmée la suppression d'une classe de maternelle. Les nouveaux rythmes scolaires ont également été abordés et l'ensemble des intervenants ont trouvé un compromis sur leurs revendications (voir « Sud Ouest » du 10 avril).

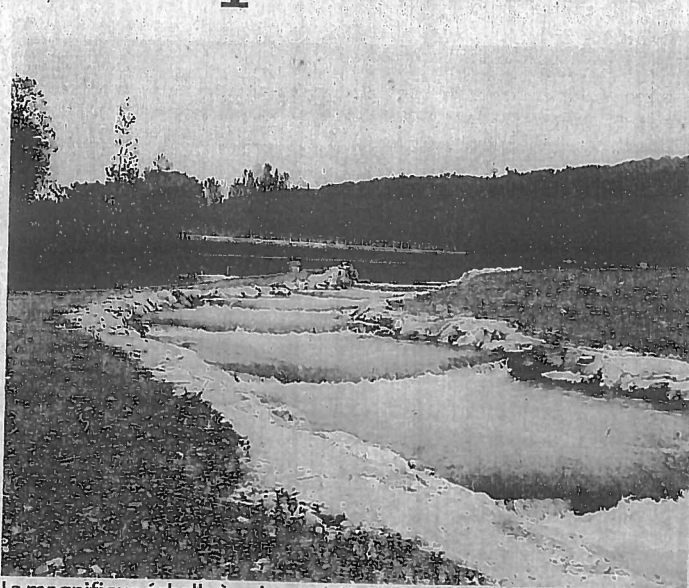
**Dominique Pradat**

Def 13/11/12

# Les travaux de la digue réceptionnés

**L**e seuil d'Aire-sur-l'Adour-Barcelonne sert de limite entre deux régions, donc deux départements, deux communes, limite à la domanialité de l'Adour. Installé très en biais sur le fleuve Adour, il permet, en rive gauche, l'alimentation d'une centrale hydroélectrique autorisée depuis 1979 et celle du canal traversant la ville d'Aire-sur-l'Adour. De plus, situé quelques mètres en aval du franchissement de l'Adour par la D 107, il assure également la stabilité des piles du pont.

Lors de la demande de renouvellement de la concession de la centrale hydroélectrique située à Aire, se sont posées les questions de l'entretien du seuil et du franchissement des obstacles de l'Adour par les poissons migrants, suite à un rapport d'expertise. « Donc, ce sont bien deux chantiers qui ont vu le jour : la remise en état du seuil et la construction d'une nouvelle passe à poissons respectant tous les usages écologiques et de loisirs, comme a tenu à le souligner Jean-Claude Duzer, en sa qualité de président de l'Institution Adour, et que nous réceptionnons aujourd'hui » En effet, l'Institution Adour, Etablissement public territorial de bassin (EPTB) qui regroupe les quatre



La magnifique échelle à poissons bétonnée et ferrillée à souhait. / Photo DDM, J. G.

départements traversés par l'Adour (32, 40, 64 et 65) et a pour objectif une gestion concertée du fleuve, de la source à l'embouchure, s'est portée maître d'ouvrage de l'opération de remise en état du seuil.

Ces travaux, autorisés par arrêté inter préfectoral, ont été réalisés avec le concours financier de l'usiner BGE (secteur privé), de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, du conseil régional d'Aquitaine et des communes riveraines, Aire et Barcelonne. Confié aux entreprises Razel Bec et Acchini, sous maîtrise

d'œuvre du Bureau d'ingénieurs conseils ISL, l'ouvrage a été renforcé dans son ensemble. Bref, cela va permettre de contrôler le passage de l'eau, comme le fait remarquer M. Giàotti, M. Cabé, maire d'Aire et président de la communauté de communes, parle quant à lui de « l'usage de l'eau à respecter », ce qui lui tient à cœur, car, précise-t-il encore : « L'économie agricole et rurale du Gers et des Landes a besoin d'eau pour sa filière alimentaire pourvoyeuse d'investissement et d'emplois. »

# Conseil municipal : le point sur les travaux

Le dernier conseil municipal a fait le point sur les travaux en cours. Le programme voirie 2013 dans le cadre de la communauté de communes n'est pas terminé à ce jour compte tenu du mauvais temps ; pour les bâtiments à vocation sociale, culturelle et associative, les travaux d'aménagement se poursuivent malgré les conditions climatiques difficiles. Concernant cette construction, des délibérations sont prises : demande de subventions auprès de la Région, signature d'avenants pour les lots n. 1 gros œuvre et n. 11 plomberie-sanitaire-chauffage.

Délibération sur les devis suivants : esthétique des réseaux téléphoniques chemin Jean-Petit : signature d'une convention avec Orange et accord sur le devis de l'entreprise Bouygues ; PLU : le conseil municipal, suite au rapport du commissaire-enquêteur, approuve la mise en compatibilité du PLU ; deux délibérations sont prises concernant les loyers du logement à l'école et de la boutique Echoppe.

Communauté de communes : Jean-Claude Grémiaux fait le point sur la communauté de



Au Bourdalat, les pompiers de retour d'un contrôle lors des inondations ; le plan communal de sauvegarde avait été mis en action. / DDM, J. G.

communes d'Aire. Il rappelle que la médiathèque est ouverte au public et donne quelques informations sur la ZAC de Bassia.

Avant de clôturer la réunion, Jacques Gaiotti, maire, informe le conseil municipal que la commune a reçu de l'Institution Adour le projet du schéma et d'aménagement de gestion des eaux du bassin-versant de l'Adour amont.

Il fait le point sur les inondations qui ont touché une partie de Bar-

celonne. Dans la nuit du 24 au 25 janvier, le Turet a débordé, menaçant quelques habitations et commerces à l'entrée du village. Dans la nuit du 25 au 26 janvier, une crue importante de l'Adour a menacé la partie sud du village. Il tient à remercier les sapeurs-pompiers, le SDIS, les militaires de la Sécurité civile, les agents de la commune, ainsi que les bénévoles qui ont apporté leur concours afin d'aider la population concernée.



(from  
down  
river)



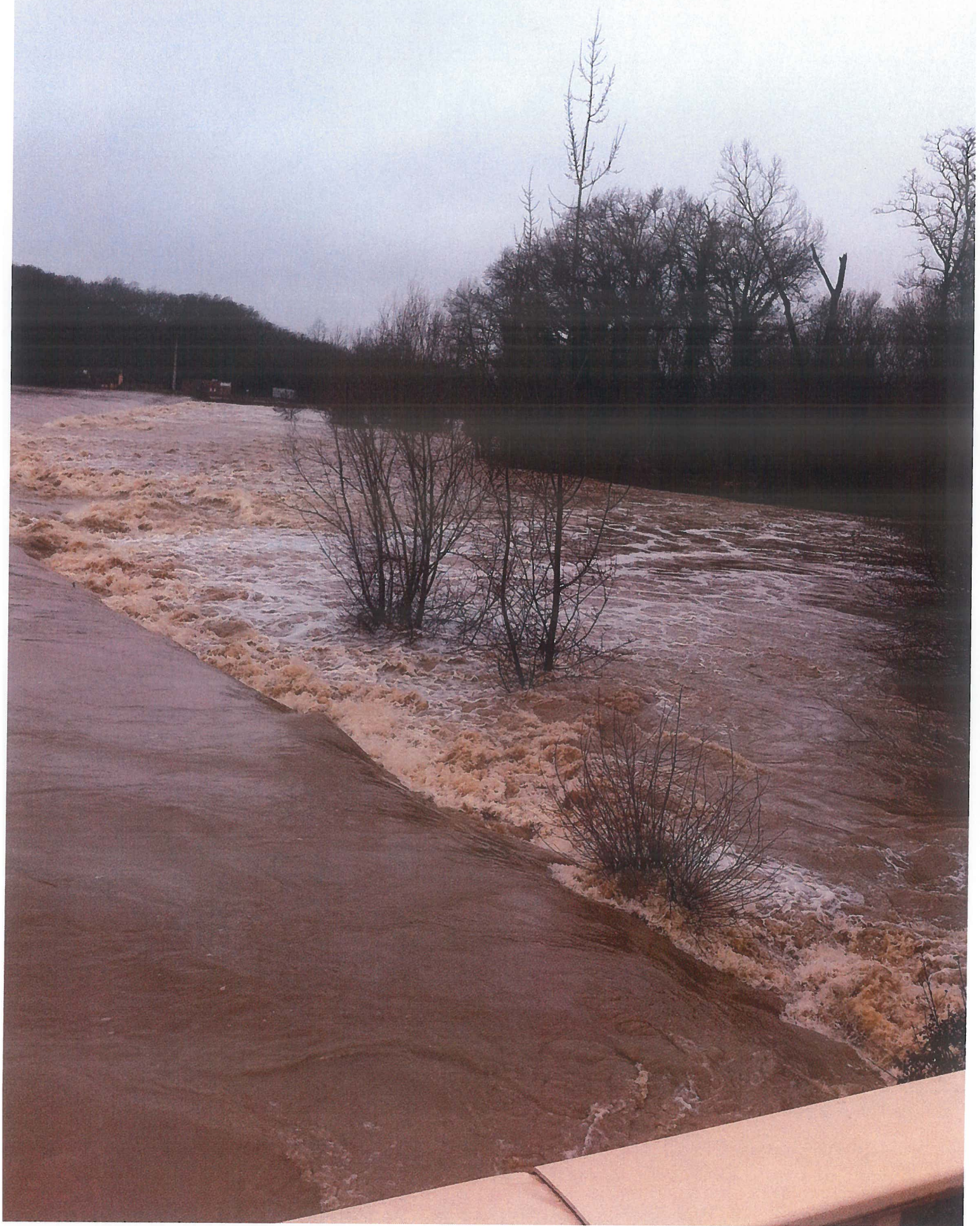
compartos tubulares



Unes 2014 Quaker du Bowdoin (Nasson)



06/11/2014 Pont de l'Adour



Chemin de THEROU



Vieille Route



Chemin de Subéhargues





Small structure

**PREFECTURE DU GERS**

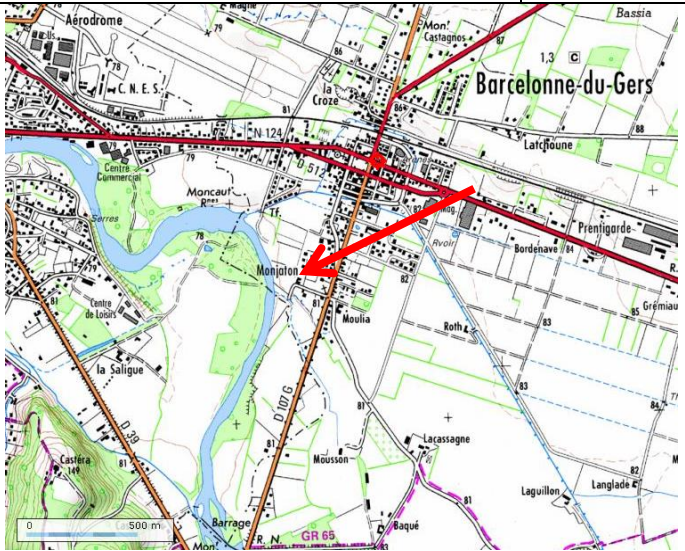
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION**

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

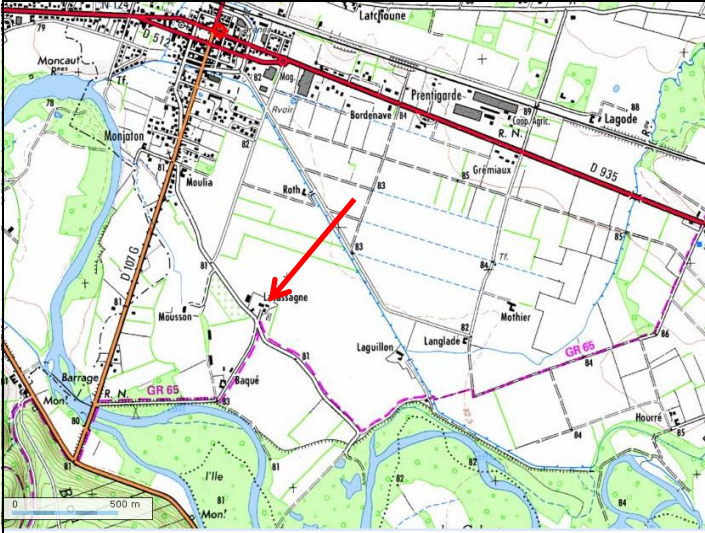
VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE BARCELONNE-DU-GERS


---

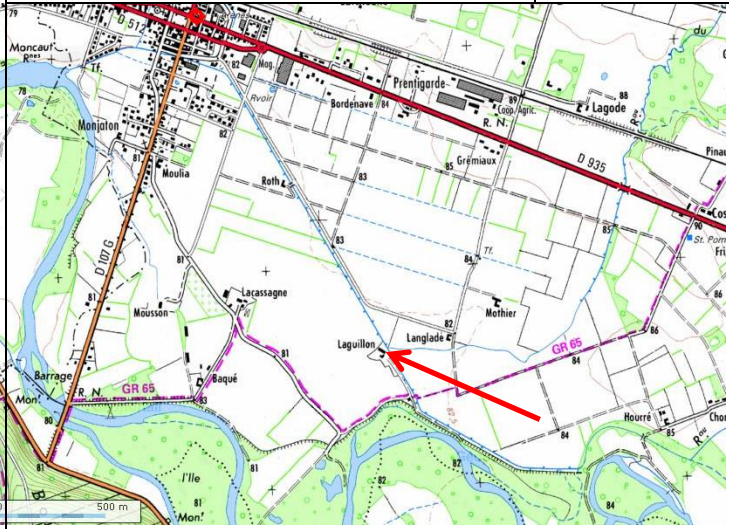
**ANNEXE 2 :  
REPERES DE CRUES**

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE n° : 1	
Cours d'eau concerné : Adour			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : M. DUPEYRON		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue : 1</p> <p>Situation : Maison MONJATON</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue : bonne</p>	

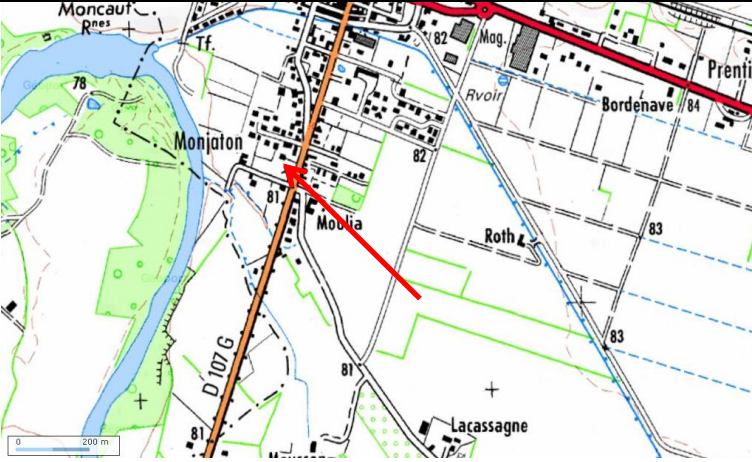
Description : 40 cm dans la maison	
Laises dans le poulailler	
<p>Niveau d'eau : 81.54 m NGF</p> <p>Année : 1952</p> <p>Vitesse : faible</p>	
	


Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE n° : 2	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : M. Tollari		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue : 2</p> <p>Situation : Maison LACASSAGNE</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue : moyenne</p>	

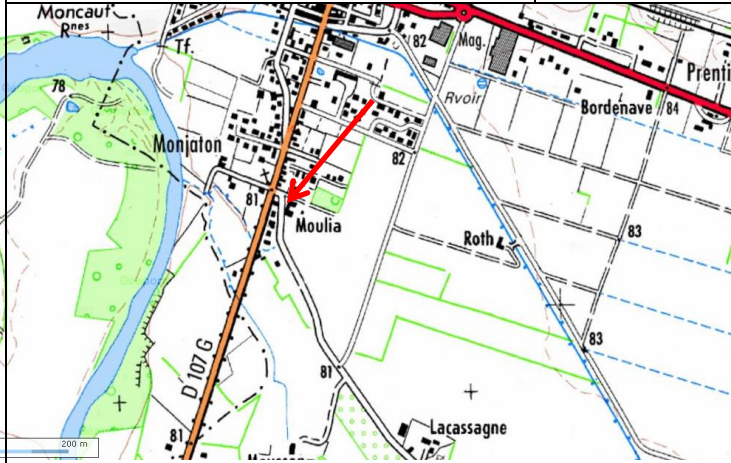
Description : 60 cm sous l'abri à droite de la maison en 1952	
<p>Niveau d'eau : 82.97 m NGF</p> <p>Heure :</p> <p>Année : 1952</p> <p>Vitesse : faible</p>	
	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE n° : 3	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée :		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue : 3</p> <p>Situation : Maison l'Aiguillon</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue : bonne</p>	

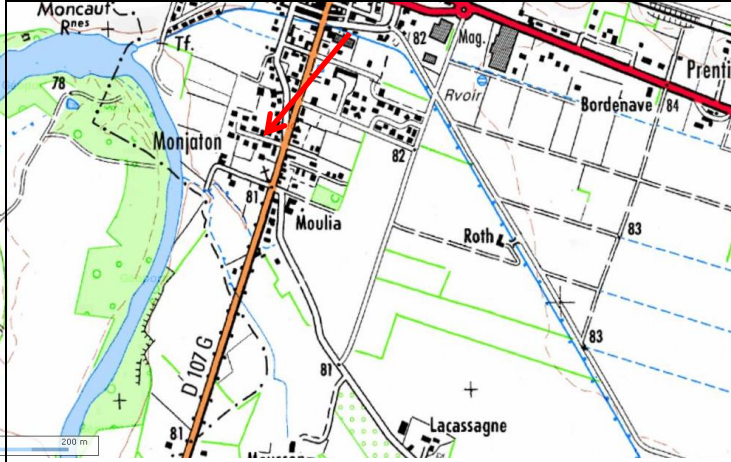
Description : 1952 - l'eau passait par les fenêtres 2006 - eau au seuil cf. photo	
<p>Niveau d'eau :</p> <p>1952 - 84.72 m NGF</p> <p>2006 - 83.73 m NGF</p> <p>Heure : -</p> <p>Vitesse : faible</p>	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE n° : 4	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée :		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue : 4</p> <p>Situation :</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue : peu lisible</p>	

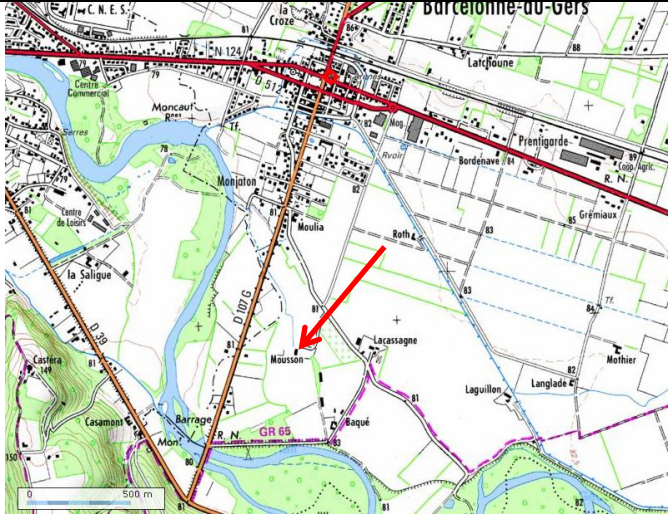
Description :	
Niveau d'eau : 81.13 m NGF	
Heure :	
Année :	
Vitesse : faible	
	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°5	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : M. VAVRILLE BOSSIS		Profession :	Remarque :
		Numéro de laisse de crue : 5  Situation : N 23 Route du Pont  Fiabilité de l'information : moyenne	

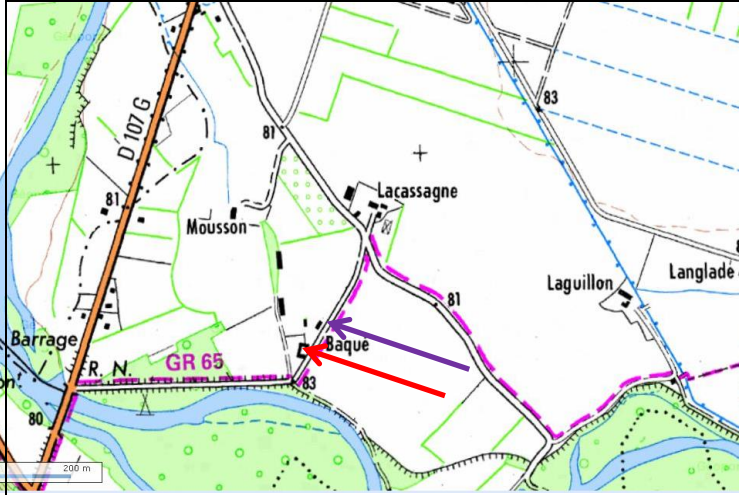
Description : rien depuis 5 ans	
Niveau d'eau du seuil: 80.91 m NGF	
Heure :	
Année :	
Vitesse : faible	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°6	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : Mme LABARBE		Profession :	Remarque :
		Numéro de laisse de crue :  Situation : Lotissement LABARBE  Fiabilité de l'information : bonne	

Description : rien depuis 1981 date à laquelle ils sont arrivés	
Niveau du seuil : 81.62 m NGF  Heure :  Année :  Vitesse : faible	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°7	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : Mme BACARISSE		Profession :	Remarque :
		Numéro de laisse de crue :  Situation : maison MOUSSON  Fiabilité de la laisse de crue : moyenne	

Description : inondée en 1952	
Niveau d'eau : 1952 - 82.29 m NGF - 81.78 m NGF  Heure : Vitesse : faible	

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°8	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée : Mme QUEBA		Profession :	Remarque :
		Numéro de laisse de crue :  Situation : maison qué Ba et maison Baqué  Fiabilité de la laisse de crue : moyenne	

Description : maison « que ba », eau aux fondations en 1952

Maison Baqué au moins 50 cm d'eau dans la maison

Niveaux :

80.91 m NGF - Cote du seuil de la maison la plus récente,

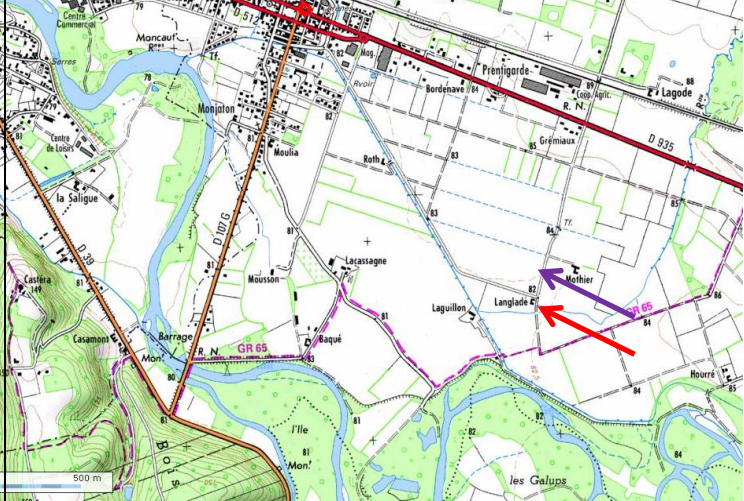
entrée face à la route (petite marche existante)

82.86 m NGF - Dans la cours de l'ancienne maison rénovée, sur la porte en bois, cote de la trace délavée à 80 cm du sol

Heure :

Vitesse : faible



Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°9	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée :		Profession :	Remarque :
		Numéro de laisse de crue :  Situation : Maison LANGLADE  Fiabilité de la laisse de crue : bonne	

**Description : 80 cm dans la maison en 1952**  
 Depuis 1969, route coupée par le Turet régulièrement l'hiver  
 Une année on ne passait pas en tracteur sur la route d'accès → au moins 60cm d'eau sur le chemin

Niveau d'eau :  <b>85.29 m NGF - 80 cm dans la maison en 1952</b>  <b>84.40 m NGF - Point bas de la route :</b>  Route + 60cm  Heure :  Vitesse : faible	
--	--

Département du Gers	<b>FICHE LAISSE DE CRUE N°10</b>	
---------------------	--------------------------------------	--

Cours d'eau concerné :

Commune : **Barcelonne du Gers**

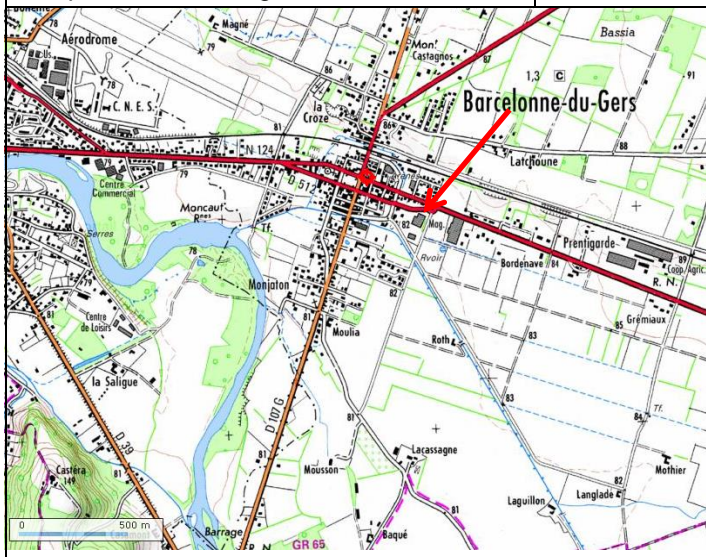
Date de l'enquête : **13/09/10**

Dressé par : **SBE CPN**

Personne interrogée :  
Responsable du magasin

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue :

Situation : **BAOBAB**

Fiabilité de la laisse de crue : **moyenne**

Description : eau dans la partie basse du magasin 20cm minimum en 1995 du aux débordements du fossé suite aux travaux de création du Leclerc

Niveau d'eau :

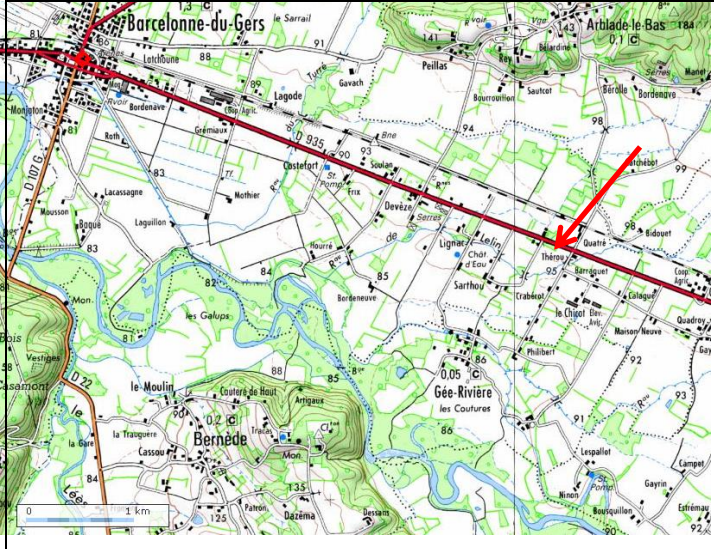
Cote du sol dans la partie basse du magasin

1995 – 82.36 m NGF

Heure :

Vitesse : faible



Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE N°11	
Cours d'eau concerné :			
Commune : Barcelonne du Gers			
Date de l'enquête : 13/09/10		Dressé par : SBE CPN	
Personne interrogée :		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue :</p> <p>Situation : Maison MADINNA (THEROU)</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue :</p>	
Description : rien depuis 6 ans			
Niveau de TN :			
96.54 m NGF – Axe route			
97.17 m NGF – TN maison			



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE11



Cours d'eau concerné : Ruisseau du Magné

Commune : Barcelonne du Gers

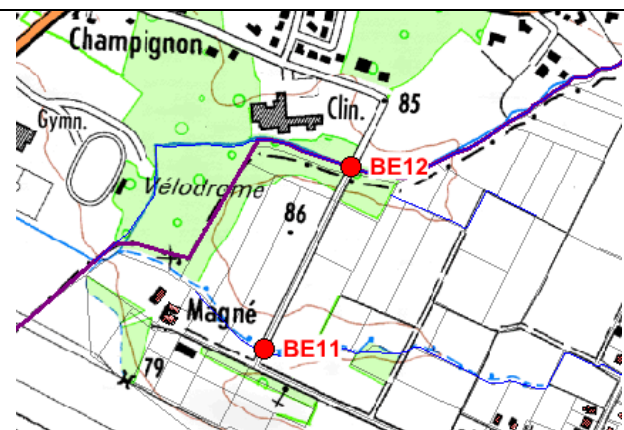
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Elus

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 11

Situation : Magné

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : 30 à 40 cm de manière régulière au droit du point bas.

Date de la crue : 2014

Cote du terrain naturel : 82,99 m NGF

Hauteur d'eau : 0,4 m / TN

Côte du niveau d'eau \* : 83,39 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE12



Cours d'eau concerné : Vergoignan

Commune : Barcelonne du Gers

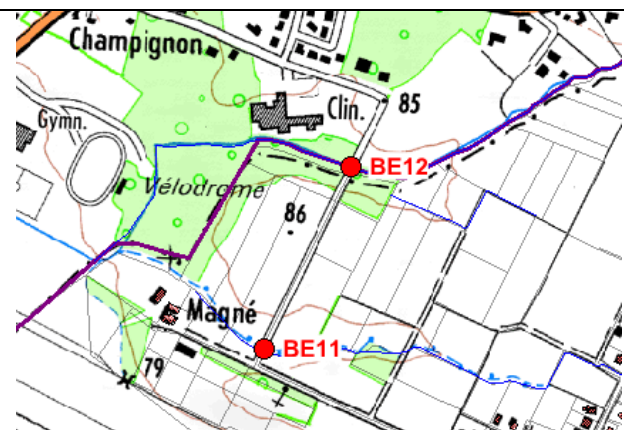
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Elus

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 12

Situation : Clinique

Fiabilité de la laisse de crue : Moyenne

Description : 10 cm de manière régulière au-dessus du pont.

Date de la crue : 2014

Cote du terrain naturel : 83,49 m NGF

Hauteur d'eau : 10 cm / TN

Côte du niveau d'eau \* : 83,59 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE13



Cours d'eau concerné : Turé

Commune : Barcelonne du Gers

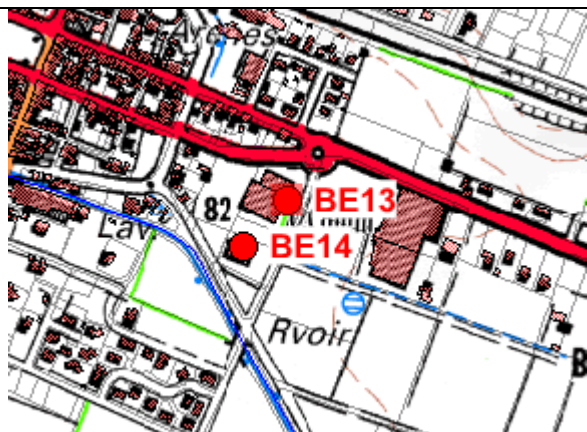
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Elus

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 13

Situation : centre commercial

Fiabilité de la laisse de crue : Moyenne

Description : 10 cm en 2014 dans le magasin (jardinerie).

Date de la crue : 2014

Cote du terrain naturel : 82,39 m NGF

Hauteur d'eau : 10 cm / TN

Côte du niveau d'eau \* : 82,49 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE14



Cours d'eau concerné : Turé

Commune : Barcelonne du Gers

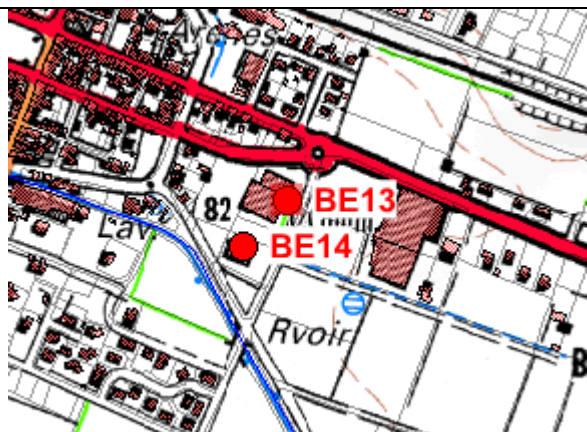
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Elus

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 14

Situation : centre commercial

Fiabilité de la laisse de crue : Moyenne

Description : pas d'eau en 2014 dans le magasin.

Date de la crue :	2014
Cote du terrain naturel :	82,63 m NGF
Hauteur d'eau :	0 cm / TN
Côte du niveau d'eau * :	>82,63 m NGF
Repère :	Non
Nature du repère :	-
Etat du repère	-



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE15



Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Barcelonne du Gers

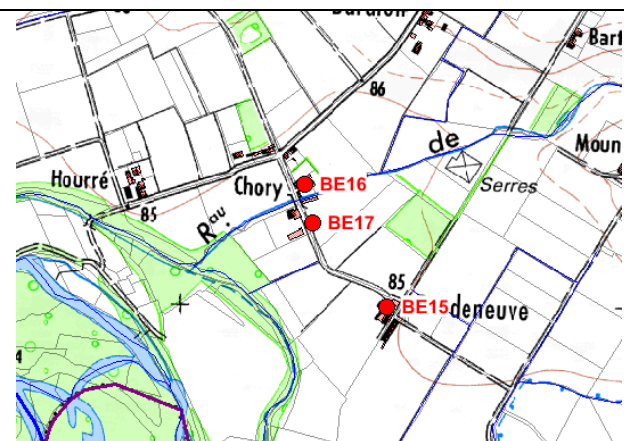
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Mr Rosso

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 15

Situation : Bordeneuve

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : En 1952, il y avait 42 cm dans la maison qui était de plein pied. Elle a depuis été réhaussée.

Date de la crue :	1952
Cote du terrain naturel :	87,15 m NGF
Hauteur d'eau :	42 cm / TN
Côte du niveau d'eau * :	87,57 m NGF
Repère :	Non
Nature du repère :	-
Etat du repère	-



Niveaux à niveler

\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE PE16



Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Barcelonne du Gers

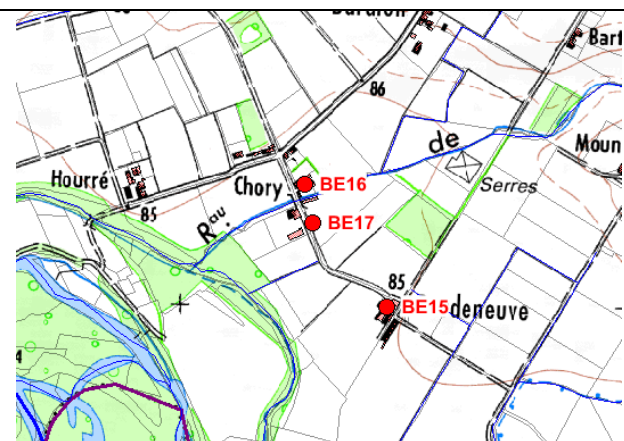
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Mr Lomagne

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 16

Situation : Chory

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : En 1952, il y avait 60 cm dans la maison.

Date de la crue :

1952

Cote du terrain naturel :

86,99 m NGF

Hauteur d'eau :

60 cm / TN

Côte du niveau d'eau \* :

87,59 m NGF

Repère :

Non

Nature du repère :

-

Etat du repère

-



Niveaux à niveler



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE17



Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Barcelonne du Gers

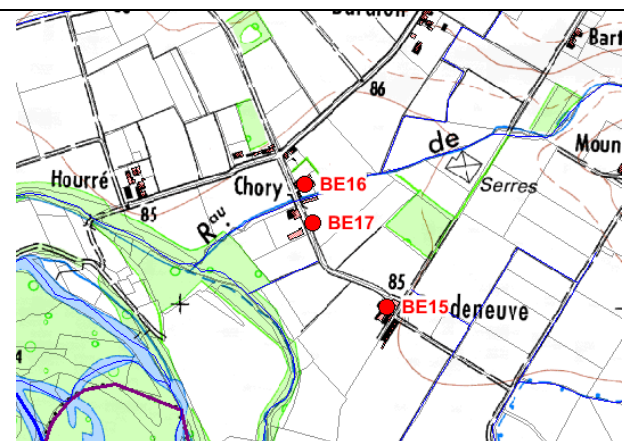
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Mr Dehez

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 17

Situation : Chory

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : En 2014, l'eau arrivait jusqu'au noyer.

Date de la crue :

2014

Cote du terrain naturel :

86,76 m NGF

Hauteur d'eau :

- / TN

Côte du niveau d'eau \* :

86,76 m NGF

Repère :

Non

Nature du repère :

-

Etat du repère

-



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues  
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE BARCELONNE

FICHE LAISSE DE CRUE BE18



Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Barcelonne du Gers

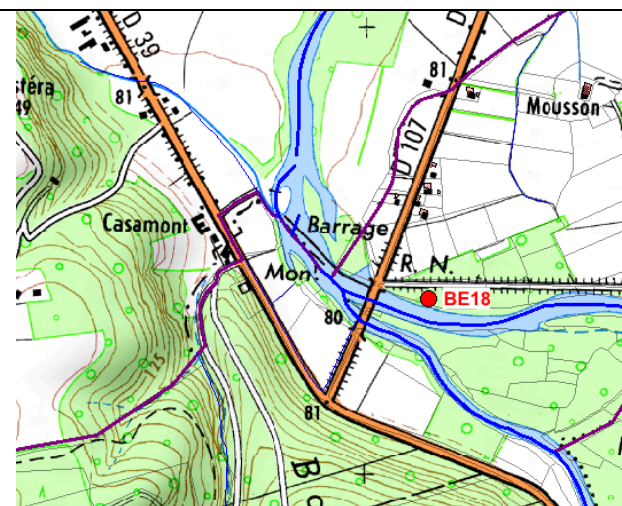
Date de l'enquête : Mai 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Mr Dehez

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 18

Situation : Camping

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : En 2013, l'eau arrivait au ras du remblai – max de la crue ?

Date de la crue :	02/2013
Cote du terrain naturel :	81,89 m NGF
Hauteur d'eau :	- / TN
Côte du niveau d'eau * :	81,89 m NGF
Repère :	Non
Nature du repère :	-
Etat du repère	-



\* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)